

# Fiche d'utilisation du sol

## Commune de Erezée

Province: Luxembourg  
 Secteur d'aménagement: MARCHE - LA ROCHE  
 Statut de la commune selon le SDER: Commune rurale

### Principales catégories d'utilisation du sol

Catégories d'utilisation du sol		2008	
		Ha	%
Terrains artificialisés	Terrains résidentiels	183	2,3
	Terrains occupés par des commerces, bureaux et services	4,9	0
	Terrains occupés par des services publics et équipements communautaires	8,3	0,1
	Terrains à usage de loisirs et espaces verts urbains	111	1,4
	Terrains occupés par des bâtiments agricoles	25	0,3
	Terrains à usage industriel et artisanal	6,3	0
	Terrains dévolus au transport	7,5	0
	Carrières, décharges et espaces abandonnés	1,3	0
	Bâtiments spéciaux	2,3	0
	Sous-total	350	4,4
Terrains non artificialisés	Terres cultivées et cultures permanentes	1.771	22,5
	Prés et pâtures	1.599	20,3
	Forêts, bois et production de "sapins de Noël"	3.632	46,1
	Terres vaines et vagues	83	1,0
	Milieux naturels non exploités	160	2,0
	Plans d'eau et principaux cours d'eau	2,5	0
	Sous-total	7.247	91,9
Terrains non cadastrés ou de nature inconnue (voiries, cours d'eau...)		286	3,6
<b>Total</b>		<b>7.883</b>	<b>100</b>

Remarques : les valeurs non existantes sont symbolisées par un tiret ("-"), de même que les valeurs de pourcentage inférieures à 0,1 % (non significatives) sont indiquées par la valeur "0". Cette remarque est d'application pour tous les tableaux de cette fiche.

L'ensemble des calculs est réalisé sur la base des natures cadastrales issues de la matrice cadastrale et du PLI V07 du 1er janvier 2008 ainsi que de la version coordonnée vectorielle du plan de secteur de février 2008.

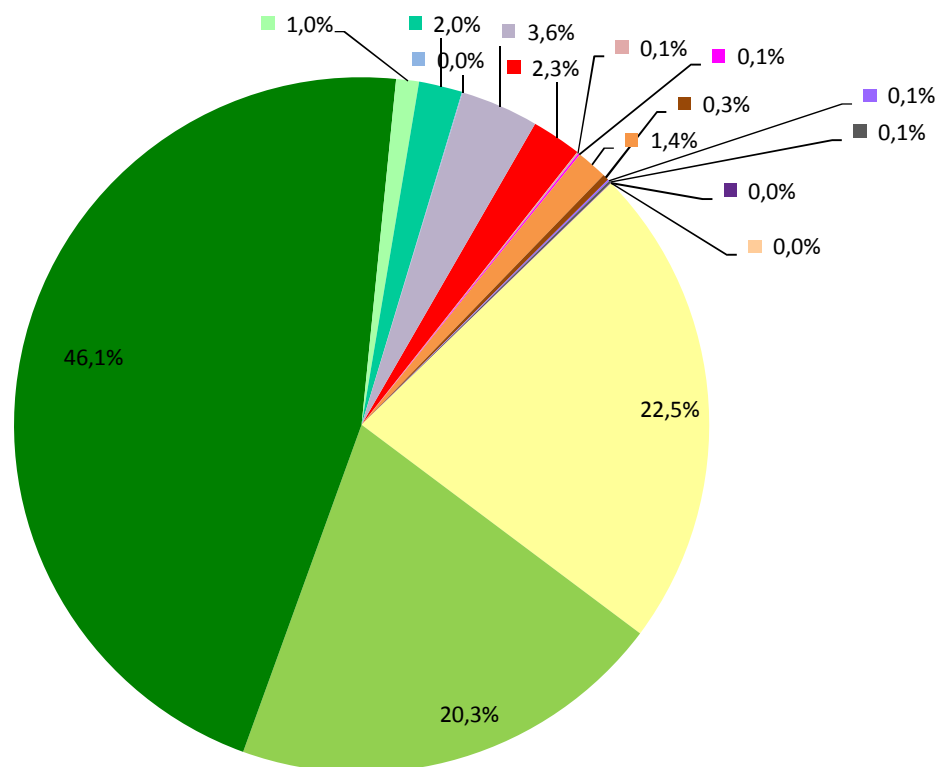
Une **note méthodologique** détaille les données utilisées ainsi que les analyses réalisées. Sa lecture est hautement recommandée afin d'interpréter au mieux les résultats.

Notons que la **fiche régionale** offre une description détaillée de la répartition de l'utilisation du sol sur l'ensemble du territoire wallon. Les commentaires émis permettent au lecteur d'interpréter au mieux les chiffres présentés dans cette fiche communale et fournissent un point de comparaison.

Sources : SPW/DGO4 et SPFF/ACED

Calculs : CPDT (CREAT/UCL & Unité de géomatique/UCL)

## Catégories d'utilisation du sol (2008)

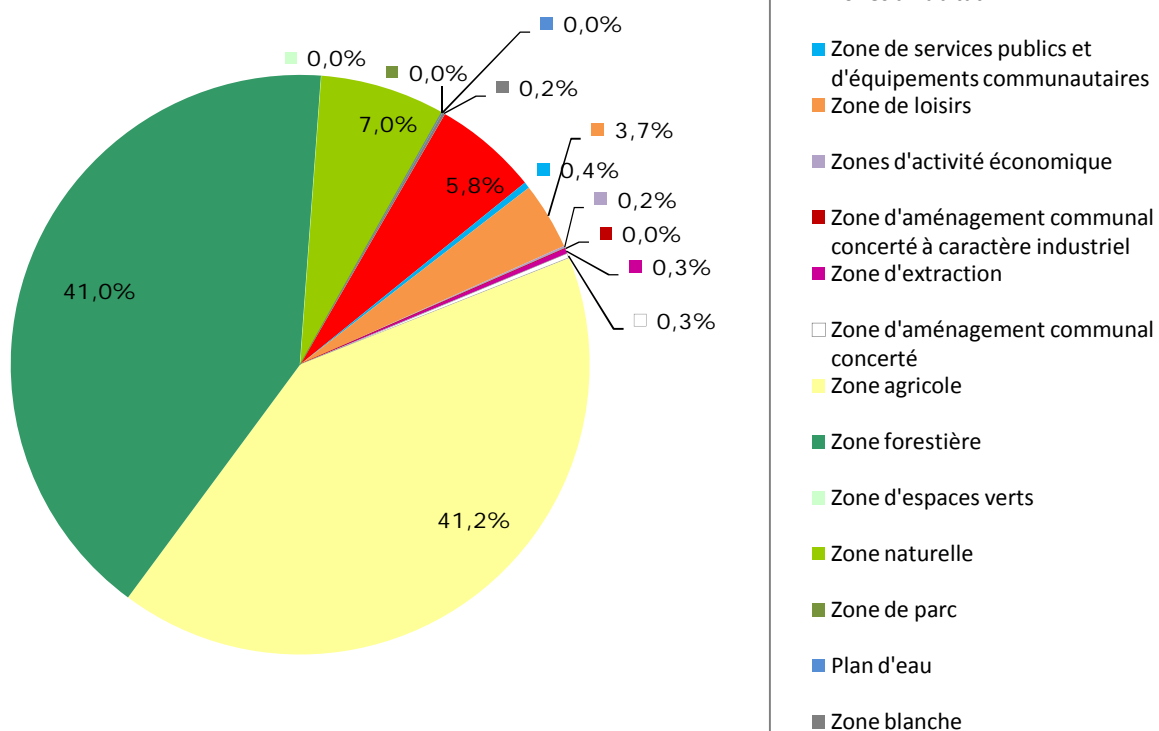


- Terrains résidentiels
- Terrains occupés par des commerces, bureaux et services
- Terrains occupés par des services publics et équipements communautaires
- Terrains à usage de loisirs et espaces verts urbains
- Terrains occupés par des bâtiments agricoles
- Terrains à usage industriel et artisanal
- Terrains dévolus au transport
- Carrières, décharges et espaces abandonnés
- Bâtiments spéciaux
- Terres cultivées et cultures permanentes
- Prés et pâtures
- Forêts, bois et production de "sapins de Noël"
- Terres vaines et vagues
- Milieux naturels non exploités
- Plans d'eau et principaux cours d'eau
- Terrains non cadastrés ou de nature inconnue (voiries, cours d'eau...)

## Zones d'affectation du plan de secteur

Affectations du plan de secteur		Ha	%
Zones destinées à l'urbanisation	Zones d'habitat	459	5,8
	Zone de services publics et d'équipements communautaires	28	0,4
	Zone de loisirs	295	3,7
	Zones d'activité économique	13	0,2
	Zone d'aménagement communal concerté à caractère industriel	-	-
	Zone d'extraction	24	0,3
	Sous-total	819	10,4
Zone d'aménagement communal concerté		21	0,3
Zones non destinées à l'urbanisation	Zone agricole	3.245	41,2
	Zone forestière	3.233	41,0
	Zone d'espaces verts	1,9	0
	Zone naturelle	549	7,0
	Zone de parc	-	-
	Plan d'eau	2,2	0
	Sous-total	7.030	89,2
Zone blanche		13	0,2
<b>Total</b>		<b>7.883</b>	<b>100</b>

Le code wallon de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme et du patrimoine (CWATUP) distingue des zones destinées à l'urbanisation (ZDU) et des zones non destinées à l'urbanisation (ZNDU). Les zones d'aménagement communal concerté (ZACC) peuvent être destinées, totalement ou en partie, à l'urbanisation ou non.



Les superficies des zones d'affectation du plan de secteur se basent sur la version coordonnée vectorielle de février 2008 qui inclut les différentes révisions de plan de secteur adoptées définitivement par le Gouvernement wallon. Pour plus d'information, le lecteur peut se référer au site de la DGO4 (<http://developpement-territorial.wallonie.be/PDS.html>).

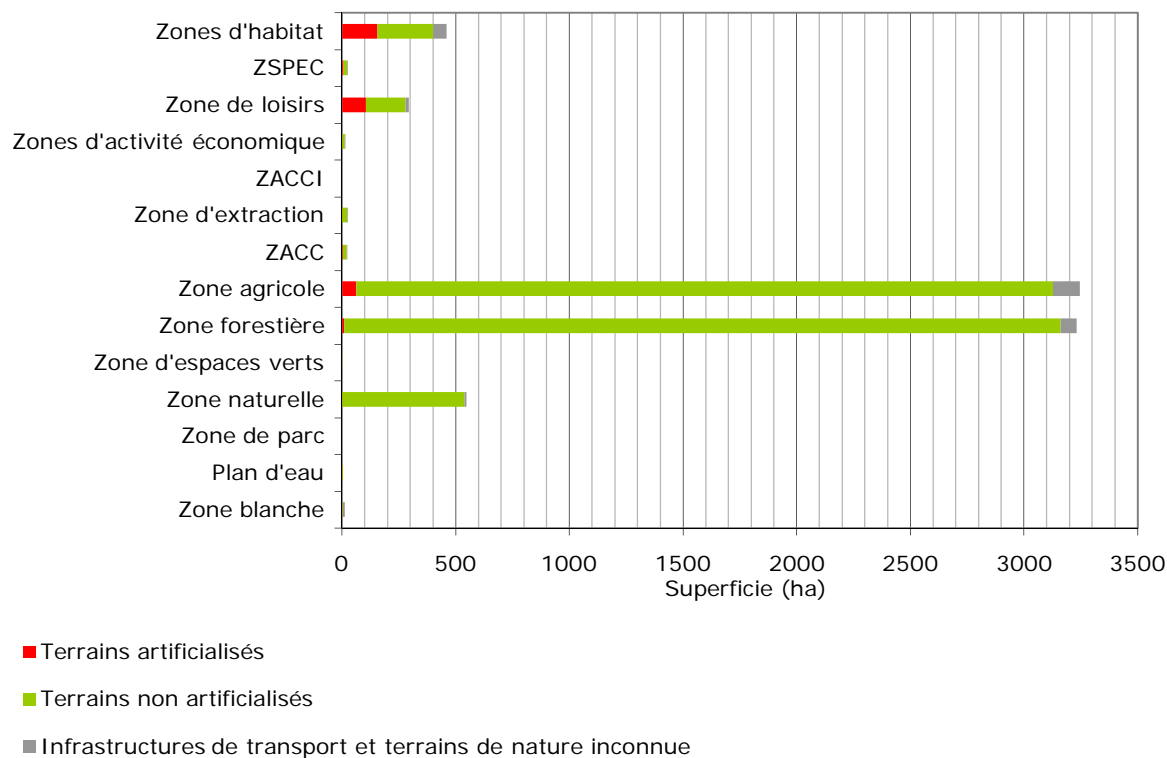
## Caractère artificialisé des zones d'affectation du plan de secteur

Année 2008

Affectations du plan de secteur		Terrains artificialisés		Terrains non artificialisés		Autres		Total (ha)
		Ha	%	Ha	%	Ha	%	
Zones destinées à l'urbanisation	Zones d'habitat	156	33,9	245	53,4	58	12,7	459
	Zone de services publics et d'équipements communautaires	8,3	30,0	17	60,2	2,7	9,8	28
	Zone de loisirs	106	35,8	174	59,0	15	5,2	295
	Zones d'activité économique	0,3	2,4	12	94,5	0,4	3,1	13
	Zone d'aménagement communal concerté à caractère industriel	-	-	-	-	-	-	-
	Zone d'extraction	1,3	5,5	22	89,6	1,2	4,8	24
	Sous-total	271	33,1	470	57,4	78	9,5	819
Zone d'aménagement communal concerté		3,0	14,2	18	84,0	0,4	1,8	21
Zones non destinées à l'urbanisation	Zone agricole	64	2,0	3.063	94,4	118	3,6	3.245
	Zone forestière	9,8	0,3	3.151	97,5	72	2,2	3.233
	Zone d'espaces verts	0,4	20,8	1,4	75,4	-	-	1,9
	Zone naturelle	0	-	540	98,3	9,4	1,7	549
	Zone de parc	-	-	-	-	-	-	-
	Plan d'eau	1,7	77,6	0,5	22,4	-	-	2,2
	Sous-total	76	1,1	6.755	96,1	200	2,8	7.030
Zone blanche		0	-	4,6	35,7	8,3	64,3	13
<b>Total</b>		<b>350</b>	<b>4,4</b>	<b>7.247</b>	<b>91,9</b>	<b>286</b>	<b>3,6</b>	<b>7.883</b>

La catégorie « autres » correspond aux terrains non cadastrés ou de nature inconnue.

## Caractère artificialisé des zones du plan de secteur (2008)



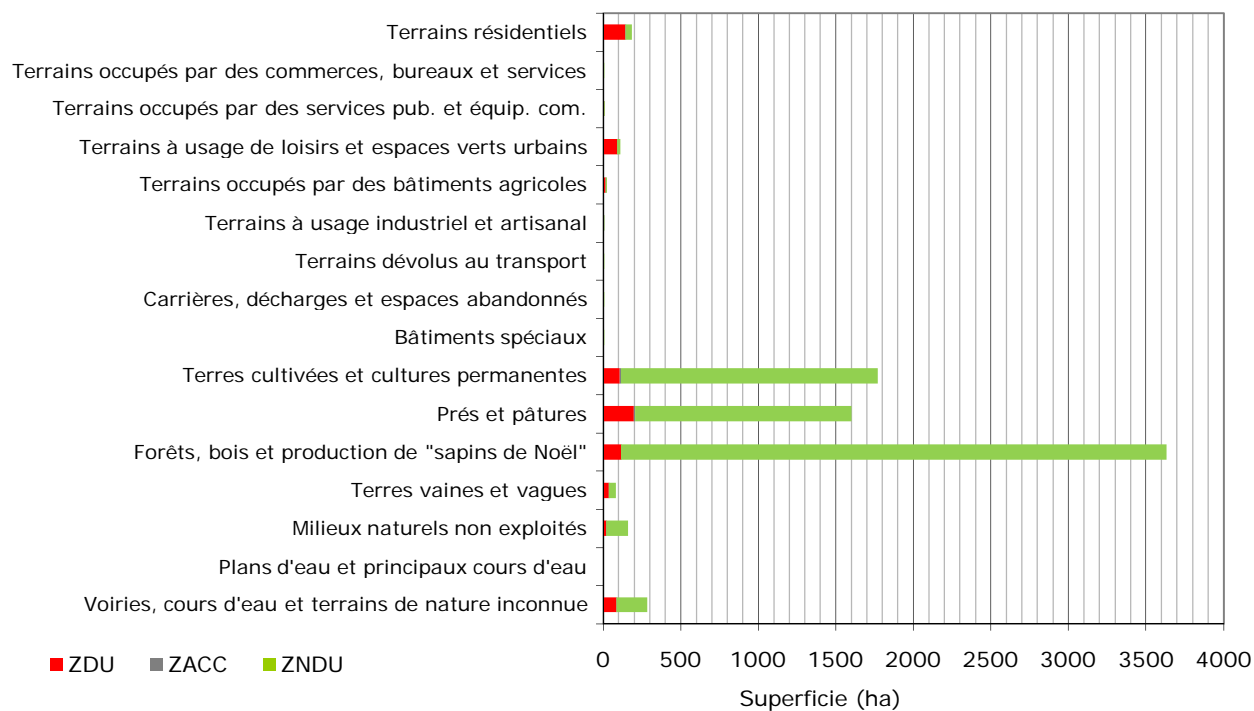
Le graphique indique, pour chaque zone du plan de secteur, la superficie de terrains artificialisés (rouge), de terrains non artificialisés (vert) ou d'infrastructures de transport et terrains de nature inconnue (gris).

## Répartition des catégories d'utilisation du sol selon le plan de secteur

Année 2008

Catégories d'utilisation du sol		ZDU		ZACC		ZNDU		Total (Ha)
		Ha	%	Ha	%	Ha	%	
Terrains artificialisés	Terrains résidentiels	144	78,3	1,3	0,7	39	21,0	183
	Terrains occupés par des commerces, bureaux et services	4,8	97,2	-	-	0,1	2,8	4,9
	Terrains occupés par des services publics et équipements communautaires	6,2	75,4	0,8	10,3	1,2	14,4	8,3
	Terrains à usage de loisirs et espaces verts urbains	91	81,6	0,5	0,4	20	17,9	111
	Terrains occupés par des bâtiments agricoles	16	62,9	0,1	0,4	9,1	36,7	25
	Terrains à usage industriel et artisanal	3,8	59,8	0,3	4,0	2,3	36,1	6,3
	Terrains dévolus au transport	3,3	43,3	-	-	4,3	56,7	7,5
	Carrières, décharges et espaces abandonnés	1,3	100	-	-	-	-	1,3
	Bâtiments spéciaux	2,0	85,2	-	-	0,3	14,8	2,3
	Sous-total	271	77,5	3,0	0,8	76	21,7	350
Terrains non artificialisés	Terres cultivées et cultures permanentes	105	5,9	8,3	0,5	1.657	93,6	1.771
	Prés et pâtures	198	12,4	8,7	0,5	1.393	87,1	1.599
	Forêts, bois et production de "sapins de Noël"	114	3,1	-	-	3.518	96,9	3.632
	Terres vaines et vagues	36	43,7	-	-	47	56,3	83
	Milieux naturels non exploités	20	12,7	0,5	0,3	139	87,0	160
	Plans d'eau et principaux cours d'eau	0,7	29,0	-	-	1,7	71,0	2,5
	Sous-total	474	6,5	18	0,2	6.755	93,2	7.247
Voiries, cours d'eau et terrains de nature		86	30,1	0,4	0,1	200	69,8	286
<b>Total</b>		<b>832</b>	<b>10,6</b>	<b>21</b>	<b>0,3</b>	<b>7.030</b>	<b>89,2</b>	<b>7.883</b>

## Répartition des catégories d'utilisation du sol selon le plan de secteur (2008)



Le graphique identifie, pour chaque catégorie d'utilisation du sol, la superficie de terrains localisés dans les zones destinées à l'urbanisation (ZDU - rouge), les zones d'aménagement communal concerté (ZACC - gris) ou les zones non destinées à l'urbanisation (ZNDU - vert).